

ronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté de dommage qu'à vous-même. » Néanmoins, Condé resta pendant huit ans éloigné des armées; et ce n'est qu'en 1668 qu'on le voit reparaître à la tête des armées royales; en 1674, il livre aux Espagnols et aux Autrichiens la bataille de Senef, victoire sanglante et douteuse. Rentré dans le repos, il en est tiré un moment par la mort de Turenne, arrête les progrès de Montecuculli : puis il revient passer à Chantilly dans une retraite majestueuse les dernières années d'une vie si glorieuse, et, pendant quelques années, si coupable.

Bossuet n'a pas dissimulé les *fautes* du prince de Condé, fautes que le patriotisme de la France moderne qualifierait plus sévèrement. Mais, parlant devant le fils même du défunt, il se hâte de passer rapidement sur ces déplorables égarements. La division de son discours est simple : après avoir exposé avec un accent belliqueux et d'un ton vraiment épique la gloire militaire du prince de Condé, il nous peint : 1<sup>o</sup> les qualités de son cœur; 2<sup>o</sup> celles de son esprit; mais ces qualités *ne seraient qu'une illusion, si la piété ne s'y était jointe; car la piété est le tout de l'homme*. Vers la fin de son discours, Bossuet convoque autour de la tombe du grand capitaine les princes et les peuples pour les convaincre du néant de la gloire humaine; il termine cette oraison funèbre, la dernière qu'il prononça, par un touchant retour sur lui-même : « Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » Bossuet avait alors soixante ans.

Dans les autres oraisons funèbres de Bossuet, on peut choisir et préférer tel ou tel passage; ici tout semble également beau, et de ce magnifique ensemble il est difficile de détacher quelque partie; il suffit de lire dans cette oraison funèbre le récit de la bataille de Rocroy, pour reconnaître combien ce tableau perd à être retiré du cadre admirable qui lui donne plus de valeur et plus d'effet. Ce qui frappe surtout dans cette première partie, c'est de voir comment l'homme d'église sait admirer et comprendre l'homme de guerre. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici un exemple de cette facilité merveilleuse avec laquelle Bossuet conforme le ton de son discours à la physionomie de ses personnages : quand il nous peint, à Rocroy, les deux généraux et les deux armées *se renfermant dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos*, cette expression, même par ce qu'elle a d'étrange dans la bou-

che d'un prêtre, n'ajoute-t-elle pas singulièrement à la vérité du tableau? ne nous reporte-t-elle pas au temps de la jeunesse de Condé, temps de querelles et d'aventures, auxquelles l'abbé de Gondi, depuis cardinal de Retz, avait pris tant de part, et dont il nous a laissé un récit si vif et si attachant? Et n'est-ce pas là un trait de plus, surpris dans la physionomie de ce Condé, qui, malgré tout, restait encore sous Louis XIV comme le dernier survivant de cette race ardente et querelleuse, brisée par Richelieu, soumise enfin ou séduite sous le grand roi?

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'ici les qualités du héros sont mises plus en évidence que ses défauts : il n'est pas bien prouvé par exemple que, parmi les qualités de Condé, on doive compter la bonté, comme l'affirme Bossuet. On sait au contraire qu'il était caustique et dur dans ses propos : la douceur pouvait-elle être le fond du caractère de ce prince, qui prenait pour devise, au sortir même du collège, ces menaçantes paroles : *Sicut catulus leonís exsurget, non dormitabit donec comedat prædam, et sanguinem vulneratorum bibat?* Mais ces exagérations de louanges sont l'ordinaire défaut des oraisons funèbres; et les marques d'affection que Bossuet avait reçues de Condé, avaient pu lui faire illusion sur la bonté du grand capitaine, chez qui, selon la remarque d'un académicien de nos jours, il y eut toujours un peu de l'oiseau de proie.

## II.

FÉNELON.

Vie de Fénelon.

François de Salignac de Lamoignon-Fénelon naquit en 1651 au château de Fénelon, dans le Périgord, d'une noble et ancienne famille. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il fut d'abord tenté de se consacrer aux missions étrangères; mais la faiblesse de sa santé et la tendresse de sa famille le retinrent en France. Pendant dix années, il dirigea la communauté des *Nouvelles catholiques*; son premier ouvrage, le *Traité de l'éducation des filles*, fut le fruit de l'expérience, qu'il dut à ces difficiles fonctions. Il fut chargé, après la révocation de l'édit de Nantes, d'une mission dans le Poitou; il réus-

sit par la persuasion et la douceur à obtenir d'un grand nombre de protestants des conversions qu'on arrachait ailleurs par les persécutions et les supplices.

Ces succès attirèrent sur lui l'attention de Louis XIV : il fut chargé de l'éducation du petit-fils du roi, le duc de Bourgogne. De cet enfant, qui était né violent et dur, Fénelon sut faire en peu de temps un prince doux, sage, appliqué. Cette éducation terminée, il fut nommé archevêque de Cambrai. Ce fut alors qu'éclata entre Bossuet et Fénelon, jusqu'alors amis, cette déplorable querelle du quiétisme. Relégué dans son diocèse par le roi, l'archevêque de Cambrai vit ses opinions condamnées par le pape : il se soumit avec docilité. La publication du *Télémaque*, dont le manuscrit avait été dérobé à Fénelon, et imprimé en Hollande, rendit sa disgrâce irréparable; l'indépendance et la nouveauté de ses opinions, les allusions qu'on crut y voir, irritèrent contre lui le roi, qui n'avait jamais goûté d'ailleurs ce bel esprit chimérique, comme il l'appelait. Dès lors, tout entier à ses devoirs d'évêque, Fénelon ne s'occupa plus que de soulager autour de lui les maux dont la guerre, la misère, la famine accablaient les populations flamandes. Il trouva des consolations à ses disgrâces et aux calomnies des envieux, dans la reconnaissance respectueuse et profonde, que son inépuisable dévouement inspirait aux malheureux. Il mourut à Cambrai, âgé de soixante-quatre ans, le 6 janvier 1715.

Lettre à l'Académie.

Vers la fin de l'année 1713, l'Académie française avait invité ses différents membres à lui soumettre par écrit un projet sur les travaux dont elle pourrait s'occuper, après l'impression du Dictionnaire qu'elle terminait en ce moment. C'est pour satisfaire à cette invitation que Fénelon adressa, en 1714, à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie, sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*.

Les divers travaux qu'il propose à ses confrères sont, après le Dictionnaire, une grammaire, une rhétorique, une poétique, et enfin trois traités sur la tragédie, la comédie et l'histoire. Il indique dans quel esprit devrait être conçu, selon lui, chacun de ces ouvrages. Avec cette indépendance pleine de candeur, qu'il portait en toutes choses, et qui en fait un écrivain à part au milieu du siècle de Louis XIV, il soumet à l'Académie des opinions qui pouvaient alors sembler étranges, et dont la justesse n'est aujourd'hui contestée par personne. La réforme accomplie de nos jours dans la manière d'écrire l'histoire n'est-elle pas déjà indiquée dans le chapitre VIII de la

lettre de Fénelon? Il a fallu plus d'un siècle pour que ses idées devinssent celles de tout le monde; il a fallu surtout que des esprits éminents se chargeassent de réaliser dans l'histoire la réforme qu'il avait entrevue.

La *Lettre à l'Académie* contient, sur les questions les plus importantes de la littérature, une telle abondance de vues, qu'il est impossible de les exposer ici. Nous nous contenterons d'indiquer les idées de Fénelon sur la langue et la versification française, parce que ses opinions sur ces deux points ont soulevé beaucoup d'objections.

Dans son chapitre III (*Projet d'enrichir la langue*), Fénelon se plaint qu'on ait *appauvri la langue en voulant la purifier*; et il ajoute : « Le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux; il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. » Cette opinion, où quelques critiques voient encore aujourd'hui une nouveauté téméraire, n'était pourtant point particulière à Fénelon. Racine, dans la préface de *Mithridate*, cite un passage d'Amyot; il y trouve *une grâce qu'il ne croit point pouvoir égaler dans notre langage moderne* : La Fontaine, qui assistait très-régulièrement aux discussions de l'Académie, afin que cela l'amusât, comme il le dit lui-même, se désolait de ne pouvoir faire admettre dans le Dictionnaire certains mots de sa connaissance, qui se retrouvent heureusement dans ses ouvrages. Enfin, La Bruyère, plusieurs années avant Fénelon, exprimait les mêmes regrets, et citait plusieurs mots qu'il était *douloureux*, selon lui, de voir tomber en désuétude. Ce qui prouve que ce sentiment n'était pas si déraisonnable, c'est que la plupart des mots regrettés par La Bruyère sont rentrés dans la langue française, et nous semblent aujourd'hui tellement nécessaires, qu'on s'étonne qu'ils en aient été bannis un seul moment<sup>1</sup>.

Il faut observer en outre que le reproche d'*avoir appauvri la langue* s'adressait plus particulièrement à l'Académie française, dont le Dictionnaire avait paru trop incomplet<sup>2</sup>, et qui, *moins hardie que nos grands écrivains, ou, si l'on veut, plus timide en masse que dans*

1. Parmi les mots proscrits au temps de La Bruyère, et rétablis depuis, on remarque les adjectifs : *chaleureux, valeureux, haineux, vantard, mensonger*, etc.; les verbes : *verdoyer, larmoyer*, etc.; l'adverbe *certes*, employé souvent par La Bruyère, ce qui lui avait valu les reproches d'un critique contemporain, etc. Le passage de La Bruyère se trouve à la fin du chap. XIV, *De quelques usages*.

2. Ce reproche lui est généralement adressé par les contemporains. Chapelle se plaint quelque part que MM. de l'Académie aient tant *décharné* la langue française, qu'ils en ont fait une *momie*.

chacun de ses membres, avait peut-être trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois<sup>1</sup>.

L'opinion de Fénelon, sur ce point, ne paraît donc pas si étrange. Mais, où il est difficile de l'approuver, c'est quand il exprime le désir qu'il se trouve dans la langue plusieurs termes pour une seule idée. Il semble au contraire qu'une langue bien faite devant être la copie la plus exacte de la pensée, il devrait n'y avoir qu'un seul mot pour chaque idée; et c'est en effet le caractère de notre langue chez nos grands écrivains : on sait qu'il n'y a pas de véritables synonymes, et que, de l'aveu de La Bruyère, *entre toutes les expressions qui peuvent rendre une de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne; on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.*

Quant à la versification française, Fénelon a hasardé quelques idées singulières : il prétend que *notre versification perd plus qu'elle ne gagne par les rimes.* Mais il se hâte de reconnaître que *sans elles notre versification tomberait*, et il se borne à demander *qu'on mette nos poètes un peu plus au large sur les rimes.* C'est ce qui est arrivé au XVIII<sup>e</sup> siècle; Voltaire et ses imitateurs se sont donné sur ce point de grandes libertés; l'harmonie du vers y a perdu, sans que le sens paraisse y avoir beaucoup gagné. L'expérience a donné tort à Fénelon; ceux des poètes de notre temps qui à d'autres égards se sont permis le plus de licences, se sont interdit celle-là, et ont restitué à la rime son ancienne sévérité.

Fénelon termine sa lettre en donnant son avis sur la querelle qui divisait alors la littérature en deux camps hostiles, celle des anciens et des modernes : admirateur passionné d'Homère et de Virgile, il signale leurs incomparables beautés, sans méconnaître leurs défauts. Dans cette querelle où, selon l'usage, on ne s'épargnait point les injures, il expose son sentiment avec politesse et modestie, convenant que *c'est une matière où chacun peut suivre en liberté son goût et ses idées* : opinion assez raisonnable sans doute, mais qui n'en dut pas moins paraître aux fougueux des deux partis un des paradoxes les plus singuliers de Fénelon : ce n'était point sur ce ton que M<sup>me</sup> Dacier et Boileau lui-même avaient répondu à Lamotte et à Perrault.

Dialogues sur l'Éloquence.

Dans le chapitre III de sa *Lettre à l'Académie*, Fénelon s'élève

1. M. Villemain, Préface de la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

contre ces déclamateurs qui cherchent uniquement à éblouir la foule, et font d'un acte sérieux un métier de charlatan. « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Ces belles paroles pourraient servir d'épigraphe aux *Dialogues sur l'Éloquence*.

Ce n'est pas plus un traité de rhétorique que le *de Oratore* de Cicéron : c'est un ensemble de vues élevées, d'observations délicates sur l'art de persuader, sur son but moral, sur le caractère austère et simple que doit revêtir l'éloquence; c'est l'œuvre d'un philosophe et d'un chrétien. « Si Fénelon analyse et résume à grands traits les préceptes des principaux rhéteurs anciens, c'est moins pour en former un corps d'ouvrage que pour soutenir sa propre doctrine de l'autorité des noms les plus respectés. Avant tout, ce qui l'inspire et le guide dans ces trois entretiens, c'est la morale, le goût et la foi; il s'en est fait également un appui contre l'éloquence vaine et corrompue des déclamateurs de la chaire. Platon, Cicéron, saint Augustin, qu'il nomme si souvent, ne sont pas tant pour lui des maîtres de rhétorique que des auxiliaires de la raison et de la vérité. Enfin, l'éloquence même n'est pas à ses yeux un art brillant dont se pare ou se sert un parleur habile, mais un instrument dans les mains de l'homme de bien pour régler et éclairer les esprits. C'est par là que Fénelon, sans admirer tout ce qui vient des anciens, les élève ici fort au-dessus des modernes, et bien plus hardiment qu'il n'ose le faire dans sa *Lettre à l'Académie*. Il vante chez les anciens la naïveté et la grandeur des sentiments, joints à la vivacité passionnée du discours; il condamne, dans les orateurs modernes, l'affectation, la frivolité, le désir de briller et de plaire; surtout il ne reconnaît point l'éloquence des apôtres et des Pères dans cette prédication élégante et mondaine, qui ne tend qu'à séduire les esprits et qu'à procurer à ceux qui y brillent la fortune et les honneurs. Il s'indigne de voir des hommes chargés d'un saint ministère débiter des phrases vaines, des périodes pompeuses, des pensées à effet, et couvrir de cet appareil ou un manque absolu de fonds, ou une morale vulgaire et une doctrine superficielle<sup>1</sup>. »

Fénelon suppose un entretien entre trois interlocuteurs, qu'il désigne par les lettres A, B, C. Ce dernier ne joue guère que le rôle d'auditeur, et n'intervient dans la discussion que pour appuyer le premier interlocuteur A, qui est chargé d'exprimer les sentiments de Fénelon sur l'éloquence, ou pour lui fournir, par des objections timides, l'occasion de donner plus de développement à ses idées. Le

1. M. Delzons, préface de son édition des *Dialogues sur l'Éloquence*.

début semble une imitation du *Phèdre* : dans ce dialogue de Platon, Socrate rencontre le jeune Phèdre, qui vient d'entendre un discours de Lysias, et qui en est si charmé, qu'il a emporté le manuscrit pour en savourer à son aise toutes les beautés. Socrate engage adroitement Phèdre à lui faire la lecture de ce discours : c'est le point de départ de cet entretien. De même chez Fénelon, le personnage B vient d'entendre un sermon d'assez mauvais goût, dont il sort tout ravi, et dont il parle avec enthousiasme à l'un de ses amis; celui-ci lui en fait citer les principaux traits, et lui démontre ensuite combien ce discours est contraire aux principes de la saine éloquence et dépourvu de cette gravité qui convient à la parole évangélique.

On remarquera, dans le deuxième dialogue, le passage où Fénelon critique, sans le nommer, l'éloquence de Bourdaloue, qu'on regardait, au xvii<sup>e</sup> siècle, comme supérieur à tous les prédicateurs contemporains. Bourdaloue apprenait par cœur ses discours, et les récitait : Fénelon blâme cette méthode; il veut que le prédicateur improvise : peut-être le discours y perdra-t-il quelques ornements; mais combien ne gagnera-t-il pas pour la liberté et pour la force de l'action, qui est le principal? Fénelon lui-même s'était conformé à ce précepte; il se contentait d'une préparation générale, et, pour les détails, il s'abandonnait à l'inspiration du moment. Mais cette faculté est rare, et l'on ne peut imposer, comme une règle absolue et universelle, une méthode qui convenait au génie abondant et facile de Fénelon<sup>1</sup>.

### III.

#### MASSILLON.

Vie de Massillon.

Massillon naquit en 1663, à Hyères en Provence; il était fils d'un notaire de cette ville. Après avoir achevé ses études, il entra dans la savante congrégation des oratoriens qui l'avaient élevé. Son talent fixa bientôt sur lui l'attention de ses supérieurs, qui l'envoyèrent à Paris en 1696; en 1699, il y prêcha son premier carême. Le succès

1. Bossuet n'improvisait pas toujours; quant à Bourdaloue et à Massillon, ils se bornaient à réciter leurs discours. On sait la réponse de ce dernier à une personne, qui lui demandait quel était le meilleur de ses sermons : « Celui que je sais le mieux, »

qu'obtint sa douce et persuasive éloquence frappa celui qui passait pour le premier prédicateur du siècle, Bourdaloue; et l'on dit que celui-ci, après avoir entendu son jeune rival, s'écria : *Illum oportet crescere, nos autem minui*. Massillon prêcha depuis plusieurs stations à la cour et à Paris; le roi, charmé de son talent, lui adressa un jour ces paroles souvent citées : « Mon père, j'ai entendu dans ma chapelle plusieurs prédicateurs dont j'ai été très-satisfait; mais, après vous avoir entendu, j'ai toujours été mécontent de moi-même. » Ce fut Massillon qui prononça l'oraison funèbre de Louis XIV; on a retenu les premières paroles de ce discours : « Dieu seul est grand, mes frères! » — « C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis le Grand<sup>1</sup>. »

Nommé évêque de Clermont, par le duc d'Orléans, régent, il fut chargé, en mars 1718, de prêcher le carême devant le jeune roi Louis XV. Ces instructions, qui forment ce qu'on appelle le *Petit Carême*, obtinrent un succès universel, on admira surtout l'orateur d'avoir su mettre des vérités si sévères et si hautes à la portée d'un enfant de huit ans; et l'abbé Fleury, en recevant l'année suivante Massillon à l'Académie, appréciait en ces termes le mérite particulier du *Petit Carême* : « Il semble que vous ayez voulu imiter le prophète, qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, en mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, et ses mains sur les mains de l'enfant, et qui, après l'avoir ainsi réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie. »

La seule faiblesse que l'on puisse reprocher à Massillon est d'avoir consenti à être l'un des deux évêques assistants de Dubois, lorsque cet indigne successeur de Fénelon fut sacré archevêque de Cambrai. Saint-Simon, dont la plume n'est guère suspecte d'indulgence, l'en excuse cependant. Voici ce qu'il raconte dans ses *Mémoires* : après avoir dit que le ministre avait obtenu du cardinal de Rohan de vouloir bien être un des deux assistants, il ajoute : « Il ne fallait pas s'attendre qu'aucune considération de honte ni d'infamie retint le cardinal de Rohan d'une si étrange prostitution, moins encore que sa conscience l'arrêtât un moment sur le sacrilège dont il allait se rendre le ministre.... Pour l'autre assistant, Dubois crut en devoir chercher un dont la vie et la conduite pût être en contre-poids. Il voulut Massillon, célèbre prêtre de l'Oratoire, que sa vertu, son savoir, ses grands talents pour la chaire, avaient fait évêque de Clermont.... Massillon, au pied du mur, étourdi, sans ressources étrangères, sentit l'indignité de ce qui lui était proposé, balbutia, n'osa

1. Chateaubriand, *Génie du christianisme*.

refuser. Mais qu'eût pu faire un homme aussi mince, selon le siècle, vis-à-vis d'un régent, de son ministre et du cardinal de Rohan? Il fut blâmé néanmoins, et beaucoup, dans le monde, surtout des gens de bien de tout parti, car en ce point l'excès du scandale les avait réunis. Les plus raisonnables, qui ne laissèrent pas de se trouver en grand nombre, se contentèrent de le plaindre; et on convint enfin assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser.»

Massillon passa les vingt dernières années de sa vie dans son diocèse, consacrant à l'enseignement du peuple cette parole éloquentة qui avait retenti dans la chapelle royale de Versailles et ému les grands de la terre. Il mourut en 1742.

Petit Carême.

Massillon a écrit des sermons d'une éloquence plus énergique et plus chaleureuse que ceux qui composent le *Petit Carême*: son *Grand Carême* et son *Avent* nous offrent des inspirations d'un ordre plus élevé peut-être, un pathétique plus saisissant, un style plus ferme et plus serré. Mais l'éloquence de la tribune, de la chaire et du barreau n'est pas une œuvre purement littéraire, et ce serait souvent commettre une injustice que de la juger d'après les règles absolues de la critique. Il faut tenir compte du point de vue où est placé l'orateur, des circonstances au milieu desquelles il parle, surtout de l'auditoire qui l'écoute. En jugeant le *Petit Carême* d'après ces principes, on reconnaîtra que le genre d'éloquence adopté ici par Massillon lui était imposé par la situation particulière où il se trouvait, et que les défauts qu'on a reprochés parfois à ses sermons deviennent ici de véritables qualités.

On a accusé ce recueil de monotonie: ce sont des lieux communs sur les devoirs des rois et des grands, traités sans doute avec une grande richesse d'expression et une rare variété de tours et de mouvements; mais le fond est presque toujours le même.

On a remarqué de plus que chaque paragraphe était presque toujours consacré au développement d'une seule pensée, reproduite sous diverses formes; ces répétitions donnent au style une sorte de mollesse et de langueur.

Ceux qui ont adressé à Massillon ce double reproche, ont oublié deux choses: que le *Petit Carême* s'adressait 1° à un prince; 2° à un enfant.

Ces lieux communs étaient le fond même de son sujet: c'était de ses devoirs comme prince, et non pas seulement comme homme, que

l'orateur devait entretenir le jeune roi. Massillon lui-même en fait la remarque. Quoique les prescriptions de la morale soient au fond toujours les mêmes, il y a pourtant une sorte de morale propre à chaque état: «L'homme public n'est point vertueux, s'il n'a que les vertus de l'homme privé; le prince s'égare et se perd par la même voie qui aurait sauvé le sujet; et le souverain en lui peut devenir très-criminel, tandis que l'homme est irréprochable<sup>1</sup>.» Sans doute ces leçons sur les devoirs de la royauté semblent parfois avoir quelque chose de banal et de vulgaire; mais elles ont cela de commun avec toutes les leçons de morale, qu'elles s'adressent aux princes ou aux particuliers. Il n'en est pas moins nécessaire de répéter souvent ces recommandations salutaires, dont la vérité, pour n'être point contestée en théorie, est trop souvent méconnue dans la pratique. Peut-être même ces conseils, qui nous semblent aujourd'hui si peu nouveaux, n'avaient point alors ce caractère; et il n'était pas inutile sans doute de répéter au jeune prince que les rois sont faits pour les peuples, non les peuples pour les rois, à une époque où le vieux maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV, n'avait pas honte de dire à son élève, en lui montrant le peuple qui se pressait sous son balcon: *Sire, tout cela est à vous*. La pensée de Massillon, qui est devenue vulgaire et aujourd'hui nous paraît un lieu commun, passait alors pour un paradoxe, peut-être même pour une témérité insolente; et Massillon lui-même est un de ceux auxquels nous devons de voir ces paradoxes devenus des banalités<sup>2</sup>.

Enfin, parlant devant un enfant de neuf ans, Massillon devait s'interdire quelques-unes de ces qualités oratoires que nous admirons dans ses autres ouvrages, et, comme le disait l'abbé Fleury, *se rapetisser*, pour se mettre à la portée du jeune roi. Ces répétitions, cette abondance de formes qu'on lui a reprochées, devenaient ici une des nécessités de son sujet: il fallait reproduire plusieurs fois la même pensée, arrêter sur chaque vérité cette jeune intelligence et lui laisser le temps de s'en bien pénétrer. Ajoutons que Massillon, en montrant une idée sous ses diverses faces, reste toujours fidèle aux

1. *Sermon pour le dimanche des Rameaux, 1<sup>re</sup> partie.*

2. «Oui, sire, c'est elle le choix de la nation, qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs; mais ils le durent originellement au consentement libre de leurs sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône; mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous.» (*Sermon pour le dimanche des Rameaux, 1<sup>re</sup> partie.*)

lois de la gradation, et qu'après avoir présenté sa pensée sous des formes variées, c'est par l'expression la plus vive et la plus frappante qu'il termine son développement.

Si les critiques dont le *Petit Carême* a été l'objet nous semblent peu fondées, faut-il croire avec Buffon que «l'auteur du *Petit Carême* soit certainement le premier de nos prosateurs, sans même excepter Bossuet?» Personne aujourd'hui peut-être ne souscrirait à un jugement pareil : Bossuet a dans son style l'énergie, le mouvement, la couleur; et ce sont là assurément de plus rares et plus hautes qualités que l'harmonie et l'élégance qui dominent chez Massillon.

## IV.

## MONTESQUIEU.

Vie, ouvrages de Montesquieu.

Charles Secondat de Montesquieu naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, en 1689, juste cent ans avant cette révolution, dont il devait être un des précurseurs. Riche par son patrimoine, il héritait à vingt ans de la charge d'un oncle président à mortier au parlement de Bordeaux : cette vénalité des charges était un abus qu'il devait plus tard entreprendre de justifier<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, il remplit ces fonctions avec zèle et gravité.

Néanmoins il consacrait à des travaux littéraires les moments qu'il pouvait dérober aux devoirs de son état. Son premier ouvrage, les *Lettres persanes*, parut anonyme; mais le succès de ce livre satirique en fit rechercher et découvrir l'auteur. Quelques années après, il renonça à sa charge de président, et se fit recevoir à l'Académie française. Libre dès lors de se livrer tout entier à sa passion pour l'étude, il parcourut l'Europe, séjourna en Angleterre, étudiant le génie des différents peuples, et amassant de tous côtés des matériaux pour les grands ouvrages qu'il méditait. De retour en

1. « Cette vénalité est bonne dans les États monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu; qu'elle destine chacun à son devoir, et rend les ordres de l'État plus permanents. » (*Esprit des lois*, livre V, chap. xix.) « Quoi? dit Voltaire sur ce passage, la fonction divine de rendre justice, de disposer de la fortune et de la vie des hommes, un métier de famille! » Et Voltaire fait remarquer malignement que Montesquieu était personnellement intéressé dans la question.

France, il se retira dans son château de la Brède, publia au bout de deux ans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*; enfin, en 1748, parut l'ouvrage qui devait consacrer sa réputation, l'*Esprit des lois*, fruit de vingt années de méditations et de recherches, livre nouveau et sans modèle, comme Montesquieu lui-même le constatait par l'épigraphe placée en tête du livre : *Prolem sine matre creatam*. Le livre, plus admiré d'abord en Angleterre qu'en France, fut plus tard apprécié chez nous comme il devait l'être, et ce jugement de Voltaire devint bientôt l'opinion commune et la formule consacrée de l'admiration des contemporains : « Le genre humain avait perdu ses titres. Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. »

Après cet immense travail, Montesquieu publia encore deux opuscules; le *Dialogue de Sylla et d'Euclate* et *Lysimaque* parurent, l'un la même année que l'*Esprit des lois*, l'autre trois ans après. Si l'on joint aux ouvrages précédemment cités la *Défense de l'Esprit des lois*, chef-d'œuvre de dialectique et de raillerie piquante, on aura la liste à peu près complète des œuvres de Montesquieu.

D'un caractère prudent et réservé, d'une douceur toujours égale, Montesquieu passa une vie heureuse, à peine troublée par quelques tracasseries peu sérieuses, que lui suscitèrent les hardiesses semées dans ses écrits : lui-même nous a laissé la confidence de ce bien-être moral, qui semble avoir rempli toute son existence : « Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et tout le reste du jour je suis content; je passe la nuit sans m'éveiller, et le soir, quand je suis au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions. »

Il mourut en 1755, à l'âge de soixante-six ans.

Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.

Cet ouvrage parut en 1734 : Montesquieu avait alors quarante-cinq ans.

De grands esprits avaient déjà tenté d'expliquer l'élévation et l'abaissement de la puissance romaine.

Au temps de la grandeur de Rome, Polybe ne s'était point contenté de raconter ces prodigieux succès : il en avait recherché les causes; Bossuet et Montesquieu, en rendant tous les deux hommage à la sagacité de l'historien grec, ont profité de ses observations<sup>1</sup>.

1. « Bossuet admire comme Polybe a conclu que Carthage devait à la fin obéir à BACC. ES SCIENCES. — NOTICES LITTÉRAIRES. 5

Machiavel, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, avait étudié en homme d'État les commencements de Rome, et, dans son *Discours sur la première décade de Tite Live*, il s'était efforcé, comme il le dit lui-même, « de renfermer tout ce qu'une longue expérience et une recherche assidue avaient pu lui apprendre en politique. »

Bossuet enfin, dans la troisième partie de son *Discours sur l'histoire universelle* (chap. vi et vii), avait esquissé à grands traits les changements de Rome, et sa décadence, qu'il rapporte principalement à deux causes : les querelles du peuple et du sénat sous la république, et la puissance des gens de guerre sous les Césars.

A ces grands noms il convient d'ajouter celui de Saint-Évremond, qui, dans ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, avait fait preuve d'un esprit indépendant et d'une sagacité assez rare ; mais cet ouvrage, dépourvu d'ailleurs d'érudition, s'arrêtait à Tibère.

Le premier, Montesquieu a su embrasser la suite des révolutions de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la destruction de l'empire d'Orient, et poursuivre dans toute son étendue l'étude philosophique de cette histoire, dont Polybe, Machiavel et Saint-Évremond n'avaient étudié qu'une partie, dont Bossuet lui-même n'avait donné qu'une appréciation, supérieure sans doute, mais rapide et incomplète, et qui n'était d'ailleurs qu'un épisode d'un vaste ensemble.

Montesquieu attribue principalement les progrès des Romains à la supériorité de leurs armées et à la constance de leur politique, inébranlable surtout dans les revers. Les deux causes de la perte de Rome furent, selon lui : 1<sup>o</sup> la grandeur de l'empire : les soldats, occupés pendant plusieurs campagnes à de lointaines expéditions, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens, et devinrent les instruments de l'ambition de leur chef ; 2<sup>o</sup> la grandeur de la ville, qui ne renferma plus qu'une multitude composée d'un grand nombre de peuples divers, sans croyances et sans intérêts communs. Dès que Rome fut obligée de donner aux vaincus le droit de cité, « ce ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de

Rome, par la seule nature des deux républiques. Il condamne, au nom du sage Polybe, Plutarque, qui, trop passionné pour les Grecs, attribue à la seule fortune la grandeur romaine. Montesquieu s'appuie souvent sur le judicieux Polybe : il l'a évidemment imité dans son fameux parallèle de Rome et de Carthage. » (M. F. Bouchot, *Traduction de Polybe*, préface.)

respect, n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers, et sa dépendance de quelque grand protecteur. La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble.... » Dès lors, la république est perdue ; quant à l'empire, ce n'est aux yeux de Montesquieu qu'une longue et progressive décadence. « C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage : ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien suivi, à quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres ? »

Cet admirable ouvrage a essuyé quelques critiques : malgré l'indépendance de son génie, Montesquieu accepte encore avec trop de confiance les traditions fabuleuses dont l'orgueil de Rome avait rempli les premiers temps de son histoire, et dont l'érudition moderne a fait justice. « Le livre de Montesquieu, dit M. Villemain, n'est pas une source d'instruction complète. Bien des choses ont été dites depuis, auxquelles il n'avait pas songé. Mais ce livre est un monument du grand art de composer et d'écrire... On ne peut trop admirer la riche brièveté de l'ouvrage, et cette concision de génie dans un sujet immense... Montesquieu, en deux cents pages, résume et peint à la fois toute l'histoire politique des Romains, c'est-à-dire du peuple auquel avait abouti l'antiquité, et d'où est sorti le monde moderne. »

## V.

VOLTAIRE : *Vie de Charles XII, Siècle de Louis XIV.*

Vie de Voltaire.

François Arouet naquit à Châtenay, en 1694 : son père, ancien notaire, était trésorier de la cour des comptes. Après avoir fait ses études au collège Louis-le-Grand, alors dirigé par les jésuites, il parut dans le monde sous le nom de Voltaire, et marqua sa place au théâtre par un éclatant début, *Œdipe* : il avait alors vingt-quatre ans. Mis à la Bastille une première fois pour des vers dont il n'était pas l'auteur, il y fut enfermé de nouveau pour avoir répondu à une